

## Débat autour du projet d'une nouvelle aire protégée

# Faut-il protéger la région écologique du Delta du fleuve Ogooué ?

L.R.A.

Libreville/Gabon

**Est-il opportun d'inscrire les fragiles zones écologiques du Delta du fleuve Ogooué au Réseau mondial des réserves de biosphères ? Comment remédier à la sous-estimation de sa valeur écologique et économique ? Le projet de gestion des zones humides cherche des réponses adaptées. Le débat fait rage, et les positions sont loin d'être unanimes.**

LE Projet d'appui à la gestion durable des zones humides du Gabon (PAZH) a organisé, jeudi dernier, à l'auditorium du ministère de la Forêt, l'atelier de lancement du processus d'inscription du Bas-Ogooué au Réseau mondial des réserves biosphères. Pre-

naient part à cette séance de travail, les membres des administrations concernées, la société civile et les collectivités locales.

Objectif : comment concrétiser cette inscription au Réseau mondial des réserves de biosphères ?

A noter que le dossier y relatif est élaboré avec le concours de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). « Il vous revient (aux participants, ndlr), de l'enrichir le plus possible, afin que par vos multiples contributions, il soit le reflet de nos attentes et jugé recevable lors de son examen par le Comité Mab de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) », a appelé Yannick Sonnet, directeur général de l'Environnement et de la Protection de la nature.

Le PAZH veut soumettre le



Photo : Jean Madouma

Yannick Sonnet, directeur général de l'Environnement et de la Protection de la nature, s'adressant aux participants. Photo de droite : La rencontre immortalisée autour d'une photo de famille.

dossier du Bas-Ogooué à l'Unesco avant la fin de cette année. Pour M. Sonnet, le complexe fluvio-deltaïque du Bas-Ogooué regorge de richesses. « Il est le 2e plus grand complexe deltaïque d'Afrique subsaharienne avec une superficie de 800 000 ha. Il est



Photo : Jean Madouma

caractérisé par une mosaïque d'habitats interconnectés où nichent de nombreuses espèces endémiques rares et/ou menacées. Sur un plan culturel, le Bas-Ogooué comprend des monuments et vestiges représentatifs de l'histoire du Gabon, à l'exemple des mo-

numents des missions religieuses ainsi que le célèbre hôpital du Dr Albert Schweitzer », a-t-il ajouté. Autant d'arguments, selon M. Sonnet, qui justifie l'intérêt du Gabon d'explorer toutes les voies susceptibles de préserver ce patrimoine et de conserver

cette abondante biodiversité. Néanmoins, Nicaise Moulombi de l'ONG Croissance saine environnement émet quelques réserves. Pour lui, il est opportun de faire le bilan de ce qu'apportent, à l'économie nationale, les autres sites déjà classés, notamment la réserve d'Ipassa (Ogooué-Ivindo), sans suite jusqu'alors.

Pour mémoire, les réserves de biosphères sont des zones comprenant des écosystèmes terrestres, marins et côtiers où sont expérimentées, en concertation avec les populations locales, des pratiques visant à concilier la conservation de la biodiversité, le développement économique et l'utilisation durable des ressources.

## 3e réunion du Comité national des zones humides du Gabon

# Examiner l'état d'avancement de la feuille de route

J.M

Libreville/ Gabon

LE comité national des zones humides du Gabon s'est réuni, dernièrement dans les locaux de la direction de l'Environnement, afin de faire le point de l'état d'avancement de sa feuille de route.

Le point focal de la convention Ramsar et coordinateur du Projet d'appui à la gestion durable des zones humides critiques du Gabon (PAZH), Faustin Ondamba Om-banda, a rappelé aux membres que l'exercice tient compte de ce qui a été réalisé et ce qui reste à faire. Tout en montrant un résultat global sur l'ensemble des actions.

Les treize actions qui ont été menées sont, entre au-



Photo : Jean Madouma

Le point focal national Ramsar, Faustin Ondamba.

tres, la célébration de la Journée mondiale des zones humides ; les inventaires thématiques dont la biodiversité d'un site pilote, la cartographie des sites d'intérêt culturel, la désignation de nouveaux sites Ramsar, l'identification des activités industrielles et récréatives. Mais également, le développe-

ment d'un plan de communication ; l'assainissement des eaux usées ; l'élaboration des plans de gestion ; l'actualisation des fiches des sites Ramsar ; l'élaboration de la stratégie nationale des zones humides ; le suivi et l'évaluation de toutes les zones humides ; la mise en place d'un système d'informa-



Photo : Jean Madouma

Les membres du comité national Ramsar du Gabon.

tion géographique ; le développement de modèles de gestion intégrée, la prise en compte des savoirs locaux, l'élaboration des plans de gestion ; l'identification des services liés à chaque zone, et le renforcement du cadre environnemental et social de l'ensemble des zones humides.

Ainsi, l'avancement du processus montre que près de 70% des actions de cette feuille de routé ont été exécutées.

Les autres activités qui restent sont : la désignation de nouveaux sites Ramsar, la construction des stations d'épuration, la cartographie des bassins versants ; l'élabora-

tion de la stratégie et la capitalisation des informations sur les études du PAZH.

En plus, le coordinateur adjoint du PAZH, Régis Nguema, a présenté l'état d'avancement de la construction de deux bases vie sur le site du Bas-Ogooué. Ces bases vie serviront de logement aux agents de l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN) commis à la surveillance des activités menées par les communautés. A cet effet, un sous-comité Ramsar pour le Bas-Ogooué a été mis en place.

Par ailleurs, le point focal Ramsar a présenté le dossier de l'inscription du site Bas-Ogooué au patrimoine mondial de l'Unesco (MAB), avec le soutien de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

## Gestion de la biodiversité en Afrique/ Braconnage

# Grave menace sur la faune sauvage

JM

Libreville/ Gabon

LES experts de la biodiversité du monde entier ont bouclé, dernièrement, leur conclave sur l'évaluation de la diversité et des systèmes écosystémiques de la planète. Mais, la plus grande inquiétude du groupe d'experts a été la présentation du rapport de l'Afrique.

Le continent noir a encore beaucoup de lacunes par rapport à la

gestion de la diversité biologique, particulièrement la gestion de la faune sauvage, où la criminalité prend de plus en plus d'ampleur. Chaque jour, ce sont près de 150 espèces d'animaux qui sont chassées par les braconniers. En Afrique centrale, particulièrement au Gabon, les espèces les plus chassées sont les potamo-chères, les crocodiles, les pangolins géants, les hérissons, les gazelles et les éléphants.

Selon l'évaluation régionale "Afrique" de la Plate-



Photo : Jean Madouma

Le singe au nez blanc, par exemple, fait partie des animaux sauvages menacés d'extinction.

intergouvernementale sur la biodiversité et les



Photo : Jean Madouma

Dans certains villages du Gabon, on chasse même le petit gibier.

services écosystémiques (IPBES) approuvée le 23

mars dernier à Medellin en Colombie, ce sont plus de 50% des espèces d'oiseaux et de mammifères qui pourraient être amenées à disparaître d'ici 2100. Les véritables causes sont les conflits armés, la pauvreté et le braconnage. Si rien n'est fait pour inverser les tendances actuelles, beaucoup d'espèces fauniques vont disparaître. En effet, estiment les experts, l'humanité surexploite la planète et, par conséquent, menace son propre bien-être en provoquant le déclin de la flore et de la faune sur la

terre. De l'avis des experts, cette tendance alarmante menace des économies, des moyens de subsistance, la sécurité alimentaire et la qualité de vie des populations, pas seulement en Afrique, mais aussi partout dans le monde. En vue de réduire davantage l'impact des activités humaines sur l'environnement, les experts recommandent une augmentation de la création d'aires protégées, la restauration des zones dégradées et le développement de l'agriculture durable.